

Crise institutionnelle et gouvernance en Afrique francophone : entre coups d'État, souverainisme et instabilité

Mouhtar LAOUALI , analyste politique et technicien en informatique

Table des matières

Introduction.....	2
1. Souveraineté et fragilité institutionnelle : l'indépendance à l'épreuve des coups d'État	2
1.1 Réappropriation souverainiste ou instabilité déguisée ?	2
1.2 Le panafricanisme : un projet institutionnel inachevé	3
1.3 États post-coup d'État : vers une reconfiguration autoritaire	3
2. Risques de conflit civil et faillite institutionnelle	3
2.1 L'instabilité comme facteur de guerre civile potentielle	3
3. Gouvernance, limitation des mandats et personnalisation du pouvoir	4
3.1 L'ambiguïté des réformes constitutionnelles.....	4
3.2 La personnalisation de l'État comme constante historique	5
4. Le mythe du salut militaire et ses impasses	5
4.1 Pourquoi les régimes militaires séduisent ?	5
4.2 Les effets économiques destructeurs des régimes militaire	6
5. Recommandations : sortir du piège institutionnel.....	6
5.1 Comprendre les concepts-clés	6
5.2 Pistes de sortie de crise	7
Conclusion	8

Introduction

L'Afrique francophone reste confrontée à une instabilité politique chronique, alimentée par des crises institutionnelles récurrentes. Malgré des décennies d'indépendance formelle, plusieurs États peinent à consolider une gouvernance légitime et stable, oscillant entre tentatives démocratiques, régimes autoritaires et interventions militaires. Cette instabilité met en lumière les tensions entre souveraineté revendiquée, faiblesse des institutions, et fragmentation sociale. Cette étude interroge le paradoxe entre les discours panafricanistes portés par des régimes militaires et la réalité d'une gouvernance souvent centralisée, peu inclusive et fragile. Elle propose une analyse critique de la gouvernance institutionnelle dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest francophone, à travers une approche comparative et contextuelle.

1. Souveraineté et fragilité institutionnelle : l'indépendance à l'épreuve des coups d'État

1.1 Réappropriation souverainiste ou instabilité déguisée ?

L'Afrique francophone contemporaine revendique une souveraineté nationale renouvelée, souvent portée par des discours panafricanistes hostiles aux anciennes puissances coloniales. Toutefois, cette souveraineté est fréquemment exprimée à travers des régimes issus de coups d'État militaires, ce qui pose la question de leur légitimité au regard du droit international.

La **Convention de Montevideo (1933)**, référence juridique en matière de reconnaissance étatique, stipule que pour être considéré comme un État, une entité doit répondre à quatre critères : une population permanente, un territoire défini, un gouvernement effectif, et la capacité d'entrer en relation avec d'autres États. Ces éléments posent problème dans certains États du Sahel où l'autorité politique est instable, contestée, voire fragmentée territorialement.

1.2 Le panafricanisme : un projet institutionnel inachevé

Le panafricanisme, souvent invoqué comme fondement idéologique de ces régimes militaires, se heurte à une absence de conceptualisation institutionnelle claire. En l'état actuel, il n'existe pas de « régime panafricain » défini dans les typologies classiques de la science politique (démocratique, autoritaire, totalitaire, etc.).

Il est ainsi possible, d'un point de vue empirique, d'observer des régimes autoritaires, militaires, ou même partiellement démocratiques se réclamant tous du panafricanisme, sans que cela n'implique un socle institutionnel ou normatif commun. Ce flou idéologique contribue à une certaine confusion dans les discours politiques et affaiblit la crédibilité des projets de refondation étatique proposés.

1.3 États post-coup d'État : vers une reconfiguration autoritaire

Les cas du **Mali, du Burkina Faso, du Niger et de la Guinée** illustrent cette tendance : les régimes militaires s'y présentent comme les seuls garants de l'ordre et de la souveraineté, excluant de facto toute alternance civile. Cette militarisation de la gouvernance s'accompagne d'un rejet systématique des élites politiques civiles, perçues comme corrompues ou complices d'un néocolonialisme.

Pourtant, l'histoire politique de ces États montre que les périodes prolongées de régime militaire (ex : Mali entre 1968 et 1991) n'ont pas permis la consolidation de la cohésion nationale. Au contraire, la fragmentation sociale, les conflits ethniques ou régionaux, et la marginalisation de certaines populations ont souvent conduit à des crises durables.

2. Risques de conflit civil et faillite institutionnelle

2.1 L'instabilité comme facteur de guerre civile potentielle

Plusieurs travaux soulignent le lien entre faiblesse institutionnelle et probabilité de conflit civil. **Kolepke (2020)**, étudiant le cas du Mali et du Tchad, met en évidence l'impact de la mauvaise gouvernance – caractérisée par la corruption, l'exclusion politique et les inégalités – sur l'émergence de rébellions armées. Un État perçu comme illégitime devient, selon lui, structurellement vulnérable à la guerre civile.

J. Hansen (2024) propose le concept de "*piège du coup d'État*" pour décrire la spirale d'instabilité qui suit la prise de pouvoir par les militaires en Afrique de l'Ouest. À cette instabilité s'ajoute l'héritage du colonialisme et la faiblesse chronique des institutions nationales. **McGowan (2005)** souligne, pour sa part, que les guerres civiles surviennent principalement dans des contextes où les élites sont divisées, les ressources mal réparties, et les systèmes de gouvernance délégitimés.

Des efforts existent cependant. Par exemple, au Niger, le général **Abdourahamane Tiani** a fait de la cohésion sociale un axe central de son projet de « refondation ». Des missions régionales ont été lancées via la Haute Autorité de la Consolidation de la Paix, dans une tentative de reconstruction du lien social.

3. Gouvernance, limitation des mandats et personnalisation du pouvoir

3.1 L'ambiguïté des réformes constitutionnelles

La question de la **limitation des mandats présidentiels** demeure un sujet hautement conflictuel en Afrique francophone. Les modifications constitutionnelles sont souvent perçues comme des tentatives de conservation du pouvoir, provoquant des tensions internes majeures.

Si certaines réformes sont issues de processus parlementaires (comme en Côte d'Ivoire en 2016), d'autres sont imposées de manière autoritaire ou par référendum biaisé, comme ce fut le cas au Niger sous **Mamadou Tandja** en 2009.

Dans tous les cas, l'instabilité post-réforme semble liée non pas à la durée du mandat elle-même, mais à l'absence de transparence, à la personnalisation excessive du pouvoir, et au manque de consensus national.

3.2 La personnalisation de l'État comme constante historique

Depuis l'indépendance, l'État en Afrique francophone a souvent été confondu avec la personne du dirigeant. Ce phénomène de **personnalisation du pouvoir** traverse aussi bien les régimes militaires que civils. À titre d'exemple, **Seyni Kountché** au Niger, **Paul Biya** au Cameroun ou **Alpha Condé** en Guinée ont incarné cette tendance, fragilisant durablement les institutions.

Dans le cas nigérien, cette logique a persisté de **Tandja à Issoufou**, jusqu'au renversement de **Bazoum** par son propre chef de la garde présidentielle, le **général Tiani**, qui détenait déjà un pouvoir sécuritaire déterminant. Ce schéma se retrouve également au Burkina Faso, au Mali et en Guinée.

4. Le mythe du salut militaire et ses impasses

4.1 Pourquoi les régimes militaires séduisent ?

Les régimes militaires s'appuient sur plusieurs narratifs pour légitimer leur pouvoir :

1. **Rejet des élites civiles** jugées corrompues.
2. **Image d'ordre et de rigueur** : discipline militaire perçue comme gage d'efficacité.
3. **Discours souverainiste et anti-impérialiste** : rejet de la CEDEAO, de la France, etc.
4. **Propagande efficace sur les réseaux sociaux** : influenceurs pro-junte, censure médiatique.

5. **Nationalisme militarisé** : le port de l'uniforme devient un symbole identitaire.
6. **Rejet de la démocratie formelle** : vécue comme inefficace ou importée.
7. **Proximité populiste avec les citoyens** : visites de terrain, rhétorique de rupture.
8. **Absence de bilan encore négatif** : période de grâce médiatique temporaire.

4.2 Les effets économiques destructeurs des régimes militaires

Malgré cette popularité, les régimes militaires entraînent souvent une **dégringolade économique** :

- **Sanctions internationales** (CEDEAO, FMI, UE).
- **Fuite des capitaux et des investisseurs.**
- **Déséquilibre budgétaire** dû à la militarisation des dépenses.
- **Blocage des infrastructures de développement** (éducation, santé, transport).
- **Incompétence économique** des dirigeants militaires.

À cela s'ajoute une insécurité persistante, qui empêche toute relance économique durable. Ces États se retrouvent ainsi piégés entre crise politique et effondrement économique.

5. Recommandations : sortir du piège institutionnel

5.1 Comprendre les concepts-clés

- **Stabilité** : état dans lequel les institutions fonctionnent normalement, les conflits sont régulés, et les transitions politiques se font pacifiquement.

- **Gouvernance militaire** : exercice du pouvoir par l'armée, souvent autoritaire et centralisé.
- **Gouvernance économique** : gestion efficace, transparente et équitable des ressources publiques.

5.2 Pistes de sortie de crise

1. Refondation institutionnelle :

- Transitions politiques crédibles
- Inclusion sociale et territoriale

2. Éducation civique :

- Lutte contre la désinformation
- Formation politique de la jeunesse

3. Renforcement de l'État civil :

- Présence étatique dans les zones rurales
- Équité régionale et ethnique

4. Articulation sécurité/développement :

- Approche sécuritaire respectueuse des droits humains
- Création d'emplois et développement local

5. Diversification diplomatique :

- Sortir de la dépendance unilatérale à la France ou à la Russie

6. Confiance économique :

- Réformes juridiques
- Lutte contre la corruption

- Coopération régionale repensée

Conclusion

L'Afrique francophone traverse une période critique de son histoire politique. La fragilité des institutions, la militarisation de la gouvernance, et la manipulation du discours souverainiste constituent des obstacles majeurs à la consolidation de régimes stables.

Toute sortie de crise devra reposer sur une redéfinition du rôle de l'État, une clarification du modèle de gouvernance souhaité, et un retour à des principes de légitimité institutionnelle partagée. Le panafricanisme ne pourra se concrétiser que s'il s'ancre dans des structures politiques claires, durables et inclusives.

Bibliographie indicative

- Koleyke, G.W. (2020). *Governance and Civil Conflict: Mali & Chad*
- Hansen, J. (2024). *The Coup Trap in West Africa*
- McGowan, P.J. (2005). *Coups and Conflict in West Africa*
- Asante, K. & Bembir, T. (2025). *Security Implications of ECOWAS Exit*
- Yusuf, A. (2023). *Impact of the Niger Coup on West Africa*
- Okoli, A.C. (2024). *State and Threat Syndrome in the Sahel*
- Kamara, S.A. (2024). *Erosion of Institutions in West Africa*
- Niandou, S. (2007). *L'État au Niger : histoire et trajectoires politiques*